

Séance du 11 avril 2025

L'an 2025 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme COLTEL Loïs, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
03 avril 2025

Etai(en)t excusé(s) :

M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien

Date d'affichage
14 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
M. GUILLO Vincent

14 avril 2025
et publication du
14 avril 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	10 171,94
	- un excédent reporté de :	11 448,52
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	21 620,46
	- un déficit d'investissement de :	22 089,69
	- un déficit des restes à réaliser de :	3 282,00
	Soit un besoin de financement de :	25 371,69
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	21 620,46
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	21 620,46
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	22 089,69

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Mélan y

le(s) secrétaire(s) de séance



Maire Didier PIOLAT